



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

informatique

Question écrite n° 60763

Texte de la question

M. Lionel Tardy demande à M. le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État de lui donner des indications sur les projets en cours dans son ministère pour développer des applications capables d'exploiter au mieux les possibilités techniques offertes par le haut et le très haut débit, qu'elles soient destinées aux relations avec les administrés ou à l'amélioration du fonctionnement interne des services de son ministère.

Texte de la réponse

Le ministre du budget, des comptes publics, de la fonction publique et de la réforme de l'État a pris connaissance avec intérêt de la question relative au développement des services en ligne au sein des ministères économiques et financiers. Les services proposés par l'administration aux usagers nécessitant une connexion à haut ou très haut débit sont rares car ils n'entraînent que très peu d'échanges d'images à haute définition ou de vidéos. Les seuls exemples de besoins en haut débit sont les services proposés par les opérateurs publics dans le cadre de l'accès à la culture et à la connaissance, tels que Gallica proposé par la bibliothèque nationale de France ou la base de l'institut national de l'audiovisuel. Cependant, le développement du haut débit permet d'encourager un usage fréquent et confortable des services en ligne et contribue à développer un « réflexe internet » dans les relations avec l'administration et une forte attente en matière de service. Le développement du haut débit est à ce titre un facilitateur du déploiement des services en ligne. Dans le cadre du fonctionnement interne des ministères économiques et financiers, les réseaux de données du ministère permettent aujourd'hui d'assurer une connectivité à haut débit de la majorité de ses sites que ceux-ci soient en région parisienne ou en province. La mise en place d'une infrastructure réseau haut débit ainsi que de fonctions permettant de gérer sur celle-ci une qualité de service adaptée aux usages permet la mise en oeuvre de services à valeur ajoutée de nature à améliorer le fonctionnement interne des services. Ces services à valeur ajoutée permettent une gestion plus efficace des réunions, notamment en limitant les déplacements par l'usage, au-delà de l'audio-conférence, de la visio-conférence mais en enrichissant ce service existant depuis de nombreuses années de fonctions collaboratives comme le partage de documents, la planification ou plus largement l'organisation des réunions en utilisant les informations de présence des différents participants. Au sein du MBCFPRE, des systèmes de visioconférence de salle sont déjà en place depuis plusieurs années. Le développement de la visioconférence personnelle est par ailleurs envisagé dans le cadre du projet Etoile de déploiement de la téléphonie sur internet protocol (IP) et de services de communications unifiées qui est en cours. Ce projet va de pair avec une mise à niveau des infrastructures réseau pour que celles-ci soient complètement aptes à supporter ces nouveaux services plus exigeants en qualité, disponibilité et bande passante. Au-delà du gain financier attendu sur les services téléphoniques classiques, le projet Etoile introduira un certain nombre de services supplémentaires combinant la voix, les données et l'image. Ainsi, outre le développement de la visioconférence sur le poste de travail, les conférences audio seront également accessibles à tous et facilitées car elles pourront être organisées, programmées et gérées de manière simple par l'organisateur. Elles pourront devenir plus dynamiques et collaboratives grâce à la gestion de présence. Le

projet offrira également potentiellement pour tous des services de messagerie unifiée (unification de la messagerie vocale et de la messagerie électronique) mais aussi une messagerie instantanée (chat). Parmi les services à valeur ajoutée permis ou facilités par le haut débit, on trouve également le développement de la e-formation : l'institut de la gestion publique et du développement économique (IGDPE) a mis en place depuis 2002, en association avec les directions des ministères financiers, des modules de formation en ligne tutorées soit développées en interne pour les formations métier, soit achetées pour les formations bureautique ou linguistiques ; les services de gestion de la vidéo : un service de gestion du contenu vidéo a été mis en place par la direction des personnels et de l'adaptation de l'environnement professionnel (DPAEP) pour permettre de gérer le patrimoine audiovisuel de l'IGDPE, de le partager et de le valoriser et de le mettre à disposition des webmasters par des services à valeur ajoutée, notamment avec chapitrage et multilinguisme ; le télétravail : grâce à l'équipement de plus en plus important des ménages en haut débit, les solutions de télétravail mises en place par l'administration (solution de Web Mail de la DPAEP, solution d'accès à son environnement de travail) peuvent atteindre une meilleure qualité en termes de temps de réponse. Une expérimentation de télétravail qui concerne une vingtaine d'agents, a été conduite sur le périmètre de la centrale permettant notamment d'alléger les contraintes de transport en Ile-de-France tout en maintenant le collectif de travail. Ces expérimentations réussies vont permettre d'accroître le nombre de télétravailleurs, simplement par la réponse aux demandes des agents, lorsque le contenu de leur poste de travail le permet ; les solutions d'accès à distance à la messagerie ont en outre été largement déployées en prévision de crises de manière à organiser la continuité de service dans les meilleures conditions pour les agents et l'administration ; les sites intranet sont enrichis de contenus multimédia (photos films) voire de services 2.0 (blogs, ...) ; les services de mobilité sont en outre de plus en plus riches grâce au haut débit mobile et à la mise en place de forfaits data illimités en métropole. Un schéma directeur audiovisuel est en préparation pour organiser la convergence informatique audiovisuelle afin de maîtriser les retours sur investissement des différents projets.

Données clés

Auteur : [M. Lionel Tardy](#)

Circonscription : Haute-Savoie (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 60763

Rubrique : Ministères et secrétariats d'état

Ministère interrogé : Budget, comptes publics, fonction publique et réforme de l'Etat

Ministère attributaire : Budget, comptes publics et réforme de l'État

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 octobre 2009, page 9587

Réponse publiée le : 6 avril 2010, page 3926